



## **APPEL A CANDIDATURES POUR EXPOSER AU COLEGIO DE ESPAÑA**

PEINTURE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE, COLLAGE, GRAVURE...

- A) Bases du concours
- B) Règlement des expositions
- C) Photos de la salle d'exposition
- D) Plan de la salle d'exposition
- E) Matériel à disposition des artistes

# A) BASES DU CONCOURS

La période de dépôt des candidatures, pour exposer au Colegio de España entre **janvier et décembre 2018**, est ouverte.

**Ce concours est ouvert à toute personne majeure quelle que soit sa nationalité.**

**L'artiste ne peut présenter qu'un seul projet d'exposition.**

**Seuls sont acceptés les projets d'exposition individuelle.**

## LA DOCUMENTATION A PRÉSENTER EST LA SUIVANTE

**ET SEULS SERONT ACCEPTÉS LES DOSSIERS COMPRENANT TOUS LES DOCUMENTS MENTIONNÉS :**

a) **Lettre de motivation adressée à Monsieur Juan Ojeda**, directeur du Colegio de España, dans laquelle le candidat présentera brièvement son projet (une page) et où il indiquera de façon claire ses coordonnées complètes (mail, numéro de téléphone, adresse postale)

b) **Règlement des expositions dûment signé** par le candidat, précédé de la mention écrite «lu et approuvé». Le règlement se trouve en annexe B de cet appel à candidatures.

c) **Curriculum vitae.**

d) **Présentation d'une sélection des œuvres** qui seraient exposées dans le cas où l'artiste serait sélectionné.

**Afin de pouvoir juger de la qualité et des caractéristiques des œuvres, celles-ci doivent être présentées de la façon suivante :**

Présenter entre 8 et 15 reproduction d'œuvres sur papier, format A4 (210 x 297mm), les reproductions doivent indiquer les dimensions et les techniques utilisées.

Les catalogues d'expositions individuelles ou collectives sont acceptés.

Aucune œuvre originale ne sera acceptée.

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ.**

## LES CANDIDATURES DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE

**ENVOYÉES PAR COURRIER POSTAL**

ou

**DÉPOSÉES À L'ACCUEIL DU COLEGIO DE ESPAÑA**

à l'adresse suivante:

Colegio de España

CONCOURS EXPOSITIONS 2018

Cité internationale universitaire de Paris

7E boulevard Jourdan

75014 Paris (France)

Dernier délai pour le dépôt des candidatures : le 24 juillet 2017, inclus. Concernant les dossiers envoyés par courrier postal, le cachet de La Poste faisant foi.

Ne sont pas acceptées les candidatures envoyées par courrier électronique.

Les résultats seront annoncés sur le site web du Colegio de España [www.colesp.org](http://www.colesp.org) courant octobre 2017.

Aucun dossier ne sera renvoyé aux candidats.

Les dossiers seront conservés au Colegio de España jusqu'au 30 novembre 2017 pour ceux qui souhaiteraient les récupérer.

Pour plus d'information s'adresser à Mme Stéphanie Migniot, email : [cultura@colesp.org](mailto:cultura@colesp.org)

Paris, le 7 juin 2017

## B) RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS

Ce concours est ouvert à toute personne majeure quelle que soit sa nationalité.

Le projet artistique est admis dès lors qu'il ne perturbe pas le fonctionnement habituel des espaces mis à la disposition de l'artiste.

Le Colegio de España réalise, en présence de spécialistes en la matière, la sélection des 10 expositions qui seront organisées au cours de l'année (une exposition par mois, il n'y a pas d'exposition en août, ni en septembre). Une fois les résultats publiés, les dates sont fixées en concertation avec les artistes sélectionnés.

### **RESPONSABILITÉ DU COLEGIO DE ESPAÑA :**

#### **a) ESPACE**

Le Colegio de España s'engage à prendre soin des œuvres. En revanche, il décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, perte ou détérioration de celles-ci. Il est par conséquent conseillé aux exposants de souscrire une assurance (vol, incendie, responsabilité civile) pour les œuvres de grande valeur, afin de couvrir ces risques. L'artiste sait que ses œuvres seront exposées dans des lieux destinés à la circulation des résidents et du public extérieur du Colegio, et accepte que le Colegio de España ne soit en aucun cas responsable de la détérioration des œuvres exposées.

#### **b) SOUTIEN TECHNIQUE**

Le Colegio de España met à la disposition de l'exposant le système habituel d'accrochage –rails et tiges d'accroche et d'éclairage des œuvres artistiques. Pour la photographie et les travaux sur papier, des cadres sont à la disposition de l'artiste (voir annexe E).

#### **ATTENTION**

**Le Colegio de España n'est pas en mesure d'exposer des projets avec vidéos.**

**Le Colegio de España n'est pas en mesure d'exposer des installations.**

**Le Colegio de España n'est pas en mesure d'exposer des sculptures.**

**Il est interdit de faire des trous dans les murs pour l'accrochage des œuvres.**

#### **c) PUBLICITÉ**

Impression et diffusion des invitations et de l'affiche. Le Colegio de España apporte sa collaboration en assurant la meilleure diffusion possible de l'exposition, à travers des bulletins d'informations, des affiches, des invitations, etc., et informera le public sur Internet du déroulement de l'événement. Aucun droit d'auteur ne peut être réclamé par l'artiste, l'exposition de ses œuvres étant réalisée dans un but de promotion artistique.

#### **d) VERNISSAGE DE L'EXPOSITION**

Le Colegio de España organisera sur place un vernissage, en coordination avec l'artiste. Au cours du vernissage, l'artiste révèle de façon brève au public sa vision de l'art, ainsi que le sens de son œuvre.

#### **e) HÉBERGEMENT**

Le Colegio de España mettra à la disposition de l'artiste, une chambre dans sa résidence, trois nuits, afin de lui permettre de monter l'exposition et participer au vernissage.

#### **f) SOUTIEN ÉCONOMIQUE**

Les artistes sélectionnés recevront une aide d'un montant maximum de 250 € pour les frais réels occasionnés par le transport, montage et démontage de l'exposition.

#### **g) PROMOTION DE LA CRÉATION ARTISTIQUE**

S'agissant d'une collaboration du Colegio de España, afin de favoriser les activités et la promotion culturelle et artistique, aucun droit d'inscription ou d'accrochage n'est exigé.

### **RESPONSABILITÉ DE L'ARTISTE :**

#### **a) TRANSPORT**

Le voyage de l'artiste et les frais de transport des œuvres sont à la charge de l'artiste.

#### **B) MONTAGE/ DÉMONTAGE DE L'EXPOSITION**

L'artiste est responsable de l'accrochage et du démontage.

#### **c) PUBLICITÉ**

Conception graphique de l'invitation et de l'affiche selon les normes du Colegio de España.

#### **d) DONATION**

Le Colegio de España demande à l'exposant de lui céder l'une de ses œuvres, signée et dédiée. Complétant la collection d'œuvres des artistes précédents, elle sera exposée dans une des parties communes de l'établissement.

### **SIGNATURE DU CANDIDAT**

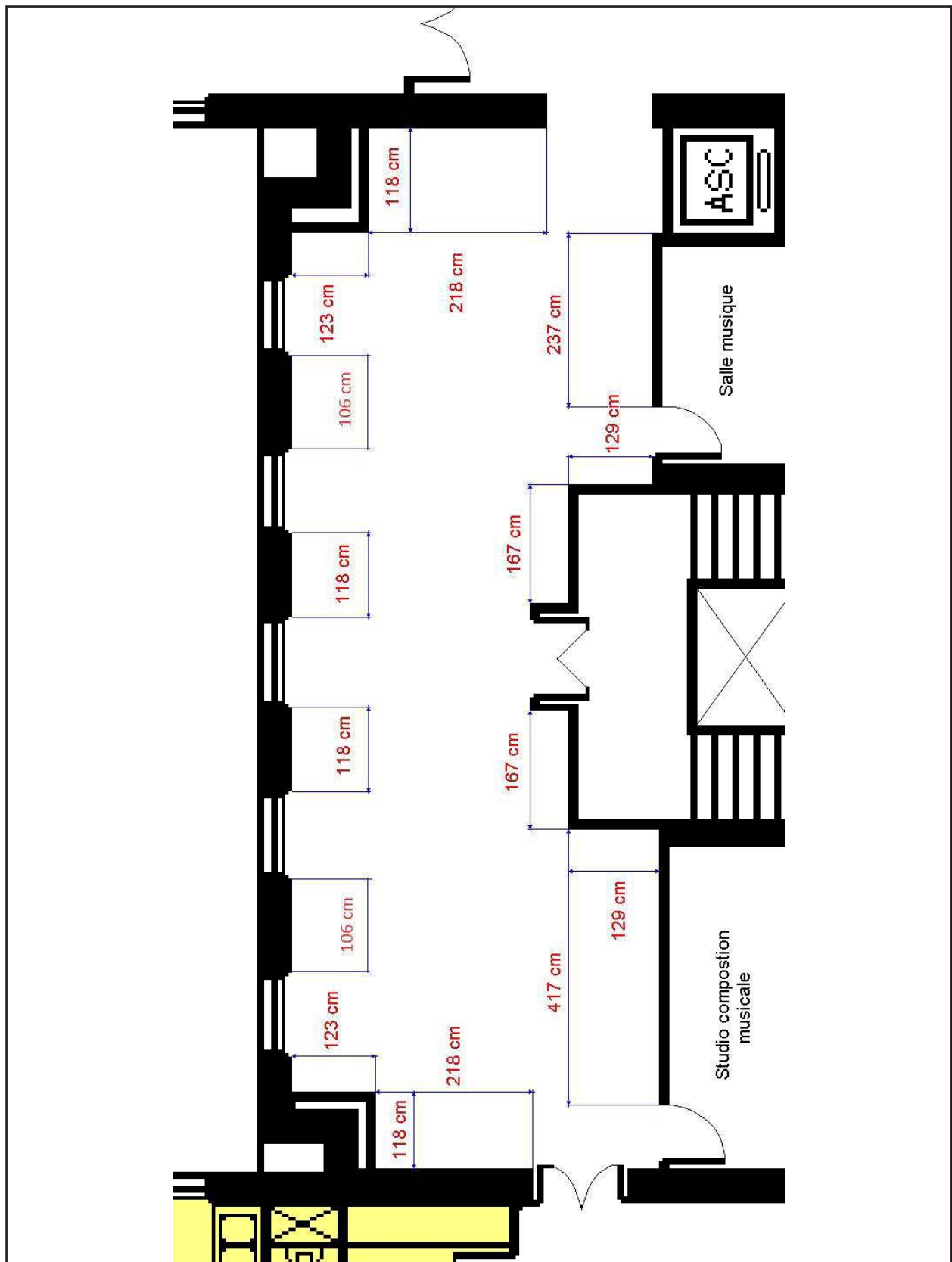
précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »

## C) PHOTOS DE LA SALLE D'EXPOSITION





## D) PLAN DE LA SALLE D'EXPOSITION



## E) MATÉRIEL À DISPOSITION DE L'ARTISTE



### **CADRES**

**5 cadres de dimensions 100x70cm, couleur chêne clair**

**10 cadres de dimensions 70x50cm, couleur chêne clair**

**10 cadres de dimensions 60x40cm, couleur chêne clair**

**11 cadres de dimensions 40x30cm, couleur chêne clair**

**12 cadres de dimensions 30x24, métal gris**